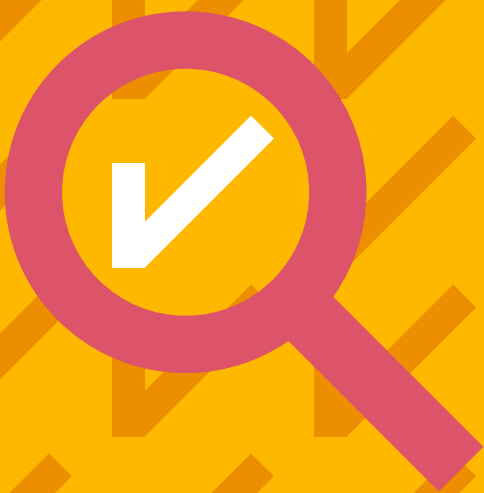




Yan Borboën
Partner Cybersecurity and
Privacy
+41 58 792 84 59
yan.borboen@pwc.ch

Ralf Hofstetter
Leader Trust and
Transparency Solutions
+41 58 792 56 25
ralf.hofstetter@pwc.ch

Vincent Colonna
Cybersecurity and Privacy
+41 58 792 90 32
vincent.colonna@pwc.ch

Faites passer votre organisation au niveau de maturité supérieur et démontrez votre conformité au RGPD

Comme stipulé dans le Règlement général sur la protection des données («RGPD») de l'Union européenne («UE»), les organisations soumises au Règlement doivent démontrer qu'elles se conforment aux dispositions dudit règlement. Cela pourrait également concerner les organisations suisses si, dans leurs offres de biens et services, elles traitent les données personnelles ou étudient le comportement d'individus dans l'UE.

Le RGPD est tout à fait pertinent pour les organisations suisses

Le champ d'application du Règlement étant étendu, les organisations suisses ont tout intérêt à prendre en compte, évaluer et (si nécessaire) satisfaire aux exigences qui sont entrées en vigueur le 25 mai 2018. Le RGPD indique que tous les responsables de traitement de données et les sous-traitants à l'intérieur comme en dehors de l'UE qui ciblent des biens, des services ou des profils de résidents de l'UE sont concernés. Dans le contexte économique actuel, le RGPD aura probablement un impact sur les organisations suisses en raison de leur modèle d'affaires transfrontalier et de leurs activités de traitements des données.

Pas (encore) en conformité ? Vous n'êtes pas les seuls...

Le récent sondage Pulse Survey sur le RGPD de PwC a révélé que la majorité des organisations n'étaient pas prêtes à répondre rapidement aux exigences imposées par le RGPD. D'autres études plus détaillées montrent que les délégués à la protection des données («Data Protection Officer») n'ont pas été nommés, les analyses d'impact relatives à la protection des données n'ont pas été effectuées et les outils permettant de garantir la protection des données de façon durable et efficace ne sont pas toujours adoptés.

Évaluation de votre état de préparation actuel et amélioration de la maturité

Nous disposons d'un portefeuille de services pour renforcer la confiance dans votre adhésion au RGPD, afin de vous aider à déterminer votre niveau actuel de conformité, améliorer votre maturité en matière de protection des données et vous permettre finalement de démontrer que vous avez mis en place des mesures de protection des données grâce à une certification ou une attestation.

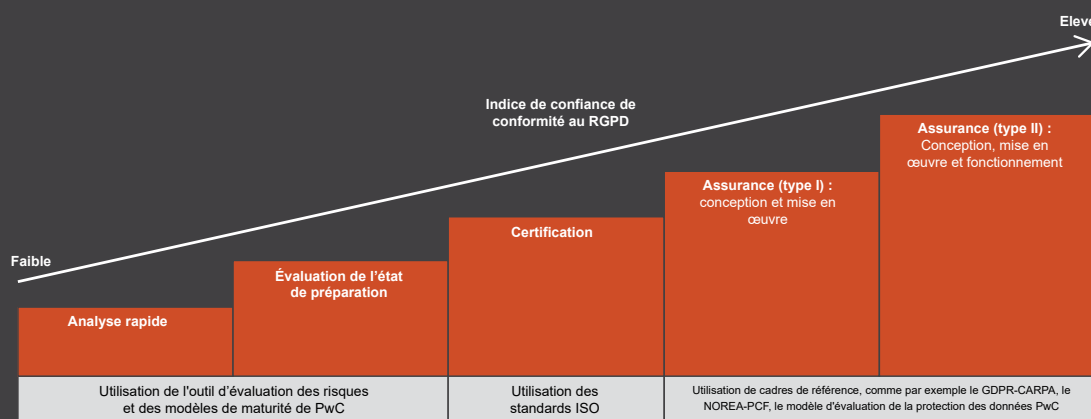


Comment faire évoluer votre environnement de protection des données et fournir la preuve de votre conformité ?

Lors des phases initiales de notre intervention, notre **analyse rapide** et gratuite de votre environnement de protection des données actuel et souhaité vous fournit une vue d'ensemble quasi-instantanée de la façon dont votre environnement se conforme au RGPD.

Par la suite, notre **évaluation détaillée de la maturité de votre état de préparation** tient compte de tous les éléments et les principes du RGPD pour une gestion efficace de la protection des données. Cette évaluation vous donne les informations nécessaires pour déterminer si des procédures, des outils et des mesures de contrôle supplémentaires doivent être mis en place pour faire évoluer votre environnement de protection des données.

Enfin, notre **certification et/ou nos prestations d'assurance**, qui sont basées sur des normes sectorielles connues (GDPR-CARPA et NOREA-PCF, par exemple) et les modèles d'évaluation de PwC vous permettront de mettre en place la transparence nécessaire. En fin de compte, c'est cette transparence qui permettra d'établir la confiance nécessaire avec vos parties prenantes et de fournir la preuve que vous avez mis en place et que vous appliquez ces mesures pour vous conformer aux exigences définies dans le RGPD.



Pour en savoir plus

Veuillez scanner le code QR de ce dépliant afin d'en savoir plus sur nos services « Trust and Transparency » pour la protection des données en lien avec le RGPD. Sinon, vous pouvez également contacter l'un de nos responsables et experts en la matière.



www.pwc.ch/services-de-confiance-rgpd